

P r o g r a m m e

Samedi 14 février 2009

La Fiscalité Verte

Monsieur Vincent Sépulchre,
Conseiller à la Cellule Fiscale de la Région
Wallonne,
Professeur invité à H.E.C - Ecole de Gestion de
l'Université de Liège, Professeur à l'E.S.S.F. et à
l'ULB

Samedi 28 mars 2009

Déclaration de soupçon et lutte contre le blanchiment

Monsieur Jean-Pierre Doraene,
Directeur judiciaire,
Police Judiciaire Fédérale,
Charleroi



Samedi 9 mai 2009

Le concordat – la faillite et la liquidation de sociétés

Maître Adrien ABSIL,
Avocat
Professeur à la CBCEC Liège
Membre de la Commission du Stage IPCF

Samedi 10 octobre 2009

La procédure en matière de TVA et nouveautés TVA.

Monsieur Michel Ceulemans,
Contrôleur TVA,
Membre de la Commission du stage IPCF,
Professeur honoraire à la Chambre belge des
Comptables

I.P.C.F.

**Avenue Legrand 45
1050 Bruxelles**

**Tél : 02/ 626.03.80
Fax : 02/ 626.03.90
www.ipcf.be**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'inscription aux séminaires est réservée uniquement aux membres et stagiaires de l'I.P.C.F.

Les participants devront obligatoirement assister aux quatre séances. Les inscriptions à une seule séance ne seront pas acceptées. Les frais de participation s'élèvent à **60 €** pour les membres et 30 € pour les stagiaires, pour les quatre séances.

Le nombre de participants est limité.

Il n'y a pas de formulaire d'inscription. Dès lors, afin que votre inscription soit validée, nous vous invitons à payer dans les plus brefs délais la somme de 60€ ou 30€ sur le compte de l'I.P.C.F. (068-2170777-41) avec la mention "Séminaires 2009" suivie de votre nom et de votre numéro de membre ou de stagiaire.

Les membres qui désirent effectuer le paiement via une société ne doivent pas oublier de mentionner leur(s) nom(s) et numéro(s) de membre (personne physique).

Tout paiement effectué sans ces mentions ne sera pas pris en considération.

Une carte nominative de confirmation, accompagnée d'un plan d'accès, sera adressée à chaque participant et devra être présentée à l'entrée de la salle lors de chaque séance.

Dans le souci de permettre à ses membres et à ses stagiaires de bénéficier d'une formation permanente de haut niveau en prise sur l'actualité, l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés organise un nouveau cycle de quatre séminaires.

Ces séminaires entrent dans le cadre de la formation permanente obligatoire des comptables agréés.

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de chaque séance.

Ce cycle se déroulera en quatre séances, de 9 à 13 h, dans les locaux de l'U.C.L., auditoire Socrate 010, Place Cardinal Mercier à 1348 Louvain-la-Neuve.



**Vous invite à un cycle
de quatre séminaires**

**les samedis
14 février, 28 mars, 09 mai et
10 octobre 2009**

qui se déroulera à

l'U.C.L.

**Campus de Louvain-la-Neuve,
Auditoire Socrate 010
Place Cardinal Mercier
1348 Louvain-la-Neuve**